

# COMMUNE DE VERNIER

## PROJET DE MOTION

Au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

### **Pour un guichet des mobilités sur le territoire communal**

La Ville de Vernier concentre sur son territoire une population importante ainsi que des entreprises de divers secteurs économiques. L'accroissement constant des habitants et le développement économique exigent des solutions de mobilité qui puissent convenir à toutes et tous. Si la mobilité de la population et des entreprises est un enjeu important, il est vital de diminuer fortement l'utilisation de véhicules polluants, que ce soit au niveau de l'air, de l'occupation de l'espace et du bruit.

Dans cette idée, la Ville de Vernier et l'État de Genève (comme presque toutes les communes) ont fortement investi pour développer des infrastructures modernes : pistes cyclables étendues, lignes de bus de plus en plus performantes, coordination des feux de circulation, etc. De plus, ces mêmes acteurs proposent aussi de nombreuses aides ou mesures incitatives pour l'utilisation de moyens de transport décarbonés.

Par contre, non seulement il est toujours compliqué de modifier ses habitudes, mais il n'est pas facile de s'y retrouver avec les différentes offres. De plus, de nombreuses questions se posent et une méconnaissance des moyens de transport alternatifs est très présente (quel itinéraire est le plus sûr à vélo, existe-t-il une ligne de bus plus efficace qu'une autre, comment fonctionnent les véhicules *Mobility*...). Ces constats peuvent être faits autant au niveau des ménages que des entreprises.

Au final, une part de plus en plus importante de personnes morales ou physiques, renoncent à modifier leurs habitudes par simple méconnaissance des alternatives. Cela alors que la Ville de Vernier envisage la réalisation de nombreux projets infrastructurels destinés à faciliter les différentes formes de déplacement. Elle entend également promouvoir une mobilité durable au sein des entreprises en proposant à ces dernières l'élaboration de plans de mobilité et des incitations financières ciblées.

Face à ces constats, il nous semble primordial de mettre en place un service de renseignements ouvert à tout.e habitant.e qui souhaite modifier ses habitudes. Le but de ce guichet serait de faire le bilan des besoins et des plus-values écologiques, temporelles et économiques des différentes modes de transport en fonction de la réalité de la personne.

Afin de gérer, de manière durable, la mobilité des habitant.e-s et des entreprises de la Commune, le Conseil municipal de Vernier

**invite le Conseil administratif à :**

1. soutenir avec d'autres partenaires (FTI, État...) les entreprises souhaitant mettre en place un plan de mobilité ;
2. mettre en place un guichet permettant d'obtenir les renseignements sur les bonnes pratiques en la matière ;
3. diffuser cette information sur l'ensemble de nos médias électroniques ;
4. prévoir et estimer les coûts liés à l'incitation financière afin d'encourager les riverains et les entreprises à utiliser différents modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Pierre BLEIKER, Patrick ARNOLDI, Cédric BRINER,  
Barbara LANZILAO, Clarisse DI ROSA

Conseiller·ère municipal·e

Vernier, le 22 septembre 2024